

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	09
Votants	11

L'an deux mille dix ;

Le 28 Juin 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 23/06/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE –
ESCRIOU – AUDIBERT - BENABEN – FASOLA – FOURNY
– KAIL – LACROIX - YACOUB

REPRESENTES : Mr HEURA par Mr ESCRIOU
Mme ROBERT par Mr YACOUB

ABSENTS : Mmes et Mrs BEUCHE - DE LA ROCCA –
DUJON - PAILLOTET

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif du SDEG (Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz des Alpes-Maritimes) de l'exercice 2010. Il expose le contenu de ce budget primitif.

Le Conseil Municipal,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

Après délibération,

Approuve le budget primitif de l'exercice 2010 du SDEG

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE

Et ce par : - Voix pour : 11
- Voix contre : 0
- Abstention : 0



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 30/06/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 30/06/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication